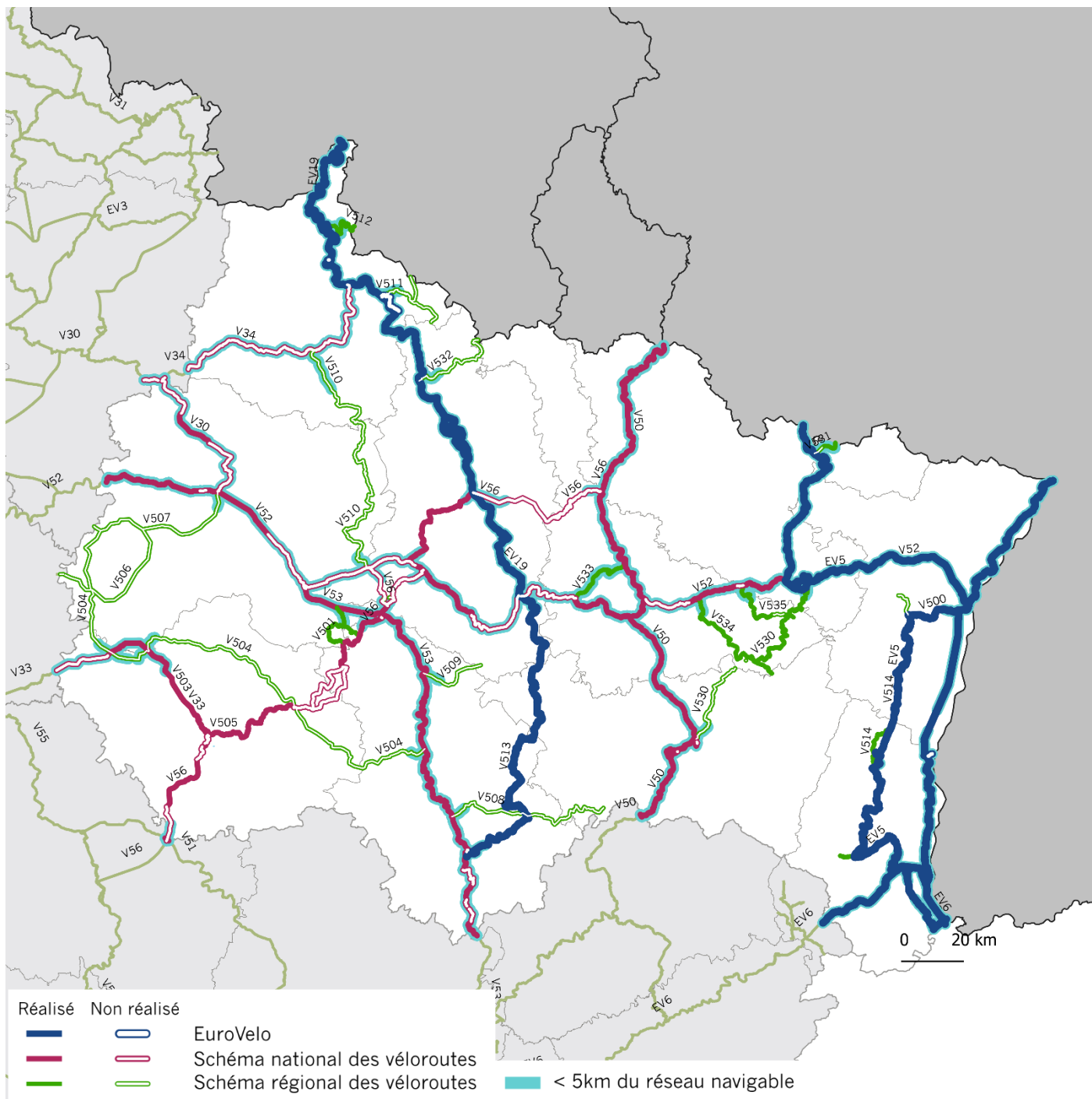




Réseau cyclable régional

✓ Bilan 2020 : 99 kilomètres ouverts dans l'année,
65 % du Schéma régional des véloroutes réalisé



*Les données présentées ici sont issues des contributions transmises par les collectivités à Vélo & Territoires (listées ci-après). Faute de donnée récente, l'information exploitée est celle d'une année antérieure.

La région Grand-Est n'est pas encore dotée d'un Schéma régional des véloroutes, bien que les anciennes régions Champagne-Ardenne et Lorraine l'étaient respectivement depuis 2009 et 2003. Grand-Est compte 3 459 km d'itinéraires cyclables, dont 2 542 km inscrits au Schéma national des véloroutes (73 %).

En 2020, 99 km de véloroute ont été ouverts sur ce Schéma régional. Les ouvertures les plus notables concernent la V56 avec 31 km de site propre, et La Voie Bleue (V50) avec 27 km de site propre.

Au 1^{er} janvier 2021, 2 249 km du schéma régional sont réalisés (65 %), dont 1 320 km en site propre et 929 km en site partagé.

Enfin, 2 065 km (60 %) du linéaire régional est situé à proximité d'un canal du réseau navigable. L'EuroVelo 19 – La Meuse à Vélo, l'EuroVelo 5 – Via Romea (Francigena) et l'EuroVelo 15 – Véloroute du Rhin contribuent particulièrement à cette dimension fluvestre.

	Total Km	Réalisé				Non réalisé		
		Site propre		Site partagé		%	Km	%
		Km	%	Km	%			
Schéma régional des véloroutes	3 459	1 320	38%	929	27%	65%	1 210	35%
dont Schéma national des véloroutes	2 542	1 243	49%	754	30%	79%	545	21%
dont EuroVelo	1 146	491	43%	643	56%	99%	13	1%
Proximité du réseau navigable								
dont < 5 km	2 065	1 100	53%	476	23%	76%	490	24%
dont < 150 m	1 323	894	68%	102	8%	75%	328	25%

Les contributeurs de l'Observatoire national des véloroutes : 7 collectivités

En 2020, 7 collectivités de Grand-Est ont contribué à l'Observatoire national des véloroutes en transmettant leurs données actualisées :

Région

Grand-Est

Départements

Ardennes

Marne

Meurthe-et-Moselle

Collectivité européenne d'Alsace

EPCI

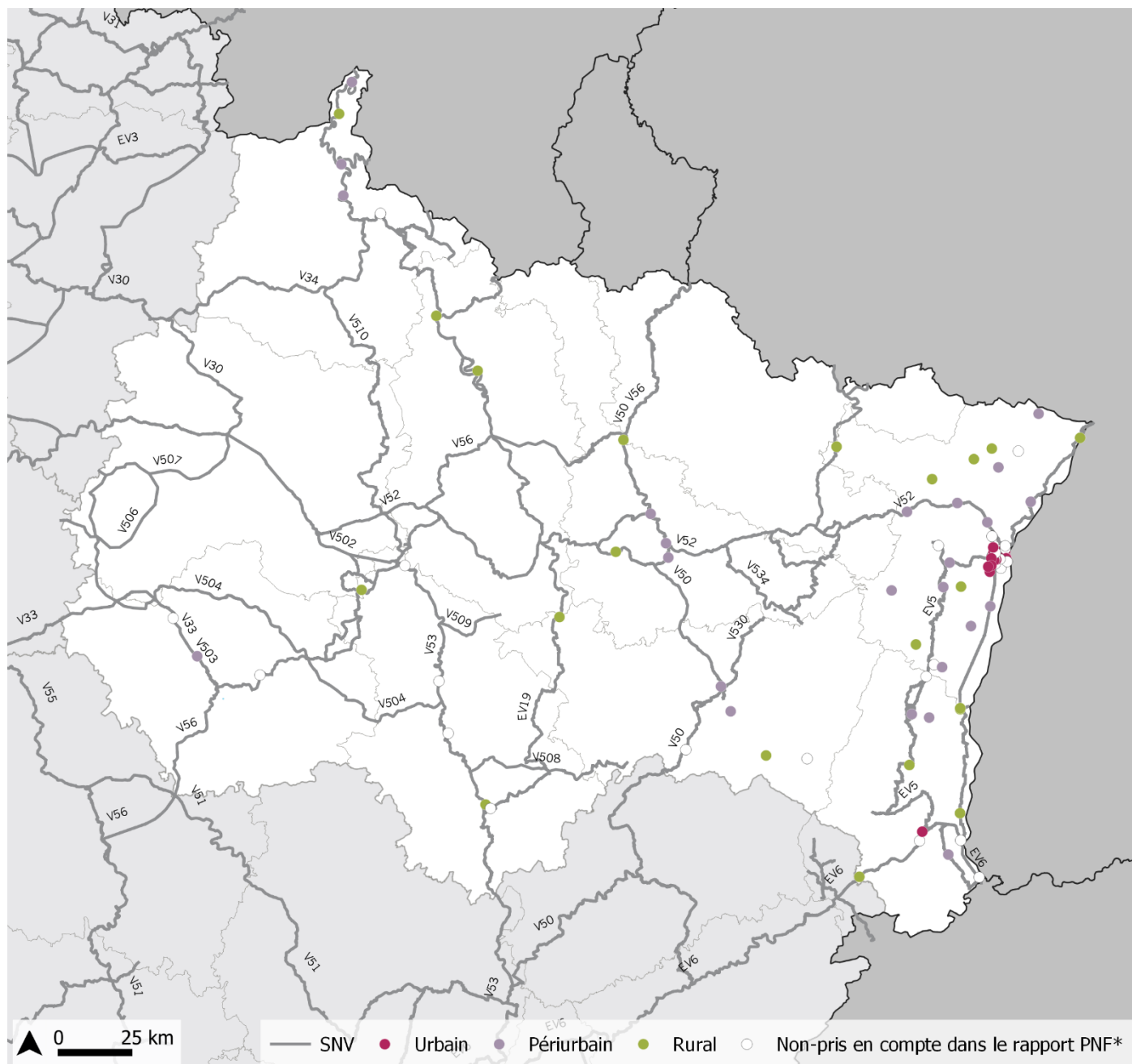
Metz Métropole (57)

Troyes Champagne Métropole (10)

Fréquentation cyclable régionale

Répartition des compteurs

Compteurs partagés	2020 : 106	2019 : 56	2018 : 49
Compteurs analysés*	2020 : 65	2019 : non publié	2018 : non publié
Compteurs analysés par milieu	● Urbain : 20	● Périurbain : 24	● Rural : 21
Compteurs sur les grands itinéraires	EuroVelo : 26	Schéma national (hors EuroVelo) : 9	



* Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte

Compteurs utilisés pour l'analyse 2020 – Grand-Est

En Grand-Est, les données de 106 compteurs sont partagées sur la Plateforme nationale des fréquentations (PNF). 65 compteurs ont été retenus pour les analyses 2020*. Ces données sont partagées par 8 propriétaires. La répartition des compteurs partagés est assez inégale sur le territoire avec une couverture qui se concentre principalement sur l'ancienne région d'Alsace et notamment la métropole de Strasbourg. L'analyse présentée ci-après est donc parcellaire.

Liste des propriétaires et des compteurs

- Compteurs urbains : 20
- Compteurs périurbains : 24
- Compteurs ruraux : 21
- Compteurs non pris en compte dans le rapport de la PNF 2020* : 41

* Seuls les compteurs présentant au moins 90 % de données validées sur l'année sont pris en compte

<p>ART Grand-Est</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bogny-Sur-Meuse ● Montcy-Notre-Dame ● Saint-Lyé ● Champigny-Lès-Langres ● Giffaumont-Champaubert (Lac Du Der) ○ Chamarandes-Choignes (Choignes) ○ Géraudot ○ Glaire ○ Langres ○ Saint-Dizier ○ Vallant-Saint-Georges ○ Vouécourt <p>CD08</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Givet ● Haybes <p>CD54</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fléville-Devant-Nancy ● Frouard ● Laneuveville-Devant-Nancy ● Pagny-Sur-Moselle ● Villey-Le-Sec <p>CD88</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chavelot ● Dinozé (Stade) ● Dommartin-Lès-Remiremont ● Maxey-Sur-Meuse ○ Basse-Sur-Le-Rupt (Col Croix Moinats) ○ Les Voivres 	<p>Collectivité Européenne d'Alsace</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Benfeld ● Bischoffsheim ● Eckwersheim ● Erstein ● Haegen (Stambach) ● Haguenau ● Herrlisheim ● Hochfelden ● Horbourg-Wihr ● Ingersheim ● Russ (Schirmeck-Russ) ● Sélestat ● Sierentz ● Wissembourg ● Wolxheim ● Artzenheim ● Artzenheim (Nord) ● Bouxwiller ● Hingsingen ● Innenheim ● Mietesheim ● Montreux-Jeune ● Morsbronn-Les-Bains ● Munchhausen ● Ottmarsheim ● Rouffach ● Thanvillé ○ Betschdorf (Schwabwiller) ○ Brunstatt-Didenheim ○ Huningue ○ Kintzheim ○ Marlenheim ○ Niffer (Kembs) ○ Saint-Hippolyte 	<p>Eurométropole de Strasbourg</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ostwald (Rue Ettore Bugatti) ● Schiltigheim (Route De Hausbergen) ● Strasbourg (Rue Du Faubourg De Pierre) ● Strasbourg (Rue Edmond Michelet) ● Strasbourg (Rue De Saales) ● Strasbourg (Place De Haguenau) ● Strasbourg (Chemin Goeb) ● Strasbourg (Avenue De L'Europe) ● Strasbourg (Avenue De L'Europe - Devant Conseil de L'Europe) ● Strasbourg (Av.Rhin - Coté Rhin Napoléon)) ● Strasbourg (Av. Rhin - Coté Petit Rhin) ● Strasbourg (Rue Du Rhin Napoléon / Av. Rhin) ● Strasbourg (Rue De La Plaine Des Bouchers) ● Strasbourg (Piste Jean Robic) ● Strasbourg (Route D'Oberhausbergen - SDIS) ● Strasbourg (Route D'Oberhausbergen - DDT) ● Strasbourg (Piste Maurice Garin) ● Strasbourg (Rue Du 23 Novembre) ● Strasbourg (Rue De L'Ile Des Pêcheurs) ○ Strasbourg (Rue De Vienne) ○ Strasbourg (Quai Pasteur) ○ Strasbourg (Allée Du Schluthfeld) ○ Strasbourg (Place Du Corbeau) ○ Strasbourg (Rue Alfred Kastler) ○ Strasbourg (Quai Marc Bloch) ○ Strasbourg (Route Des Romains Nord) ○ Strasbourg (Rue Du Rempart) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Strasbourg (Route Des Romains Sud) ○ Strasbourg (Avenue Herrenschmidt - Côté Hilton) ○ Strasbourg (Avenue Herrenschmidt - Côté PMC) ○ Strasbourg (Rue Jacques Kablé) ○ Strasbourg (Rue De L'Eglise Rouge) ○ Strasbourg (Place De Haguenau - Kablé/Bischwiller) ○ Strasbourg (Avenue De La Forêt-Noire) ○ Strasbourg (Voie Tram - Hauteur Rue Des Jardiniers) ○ Strasbourg (Voie Tram - Hauteur Rue Médiane) ○ Strasbourg (Rue Du Rhin Tortu) ○ Strasbourg (Rue Du Rhin Tortu - Hauteur Cimetiére) ○ Strasbourg (Rue Du Havre) ○ Strasbourg (Route Du Polygone) ○ Strasbourg (Rue Du Doubs) ○ Strasbourg (Rue De La Montagne-Verte) ○ Strasbourg (Petite Rue Des Magasins) ○ Strasbourg (Route De Brumath) <p>Meuse Attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Doulcon ● Vacherauville <p>Mulhouse Alsace Agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mulhouse (Totem)
--	--	---	--

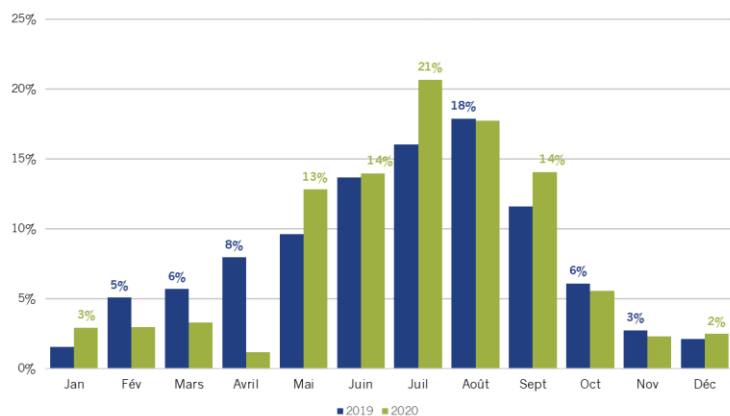
Analyse de la fréquentation cyclable

✓ Bilan 2020 : -5 % de passages de vélos par rapport à 2019

La fréquentation 2020, en Grand-Est, baisse de 5 % par rapport à 2019 ce qui s'explique par le contexte qui a particulièrement impacté la fréquentation urbaine (-6 % contre +1 % en périurbain et +3 % en rural). Le bilan hors confinements est plus positif avec une fréquentation en progression de 10 % par rapport à 2019. Le nombre moyen de passages par jour et par compteur est de 179 au niveau régional. Il atteint les 810 passages en milieu urbain, ce qui contraste avec les 163 passages en moyenne en périurbain et les 87 en rural.

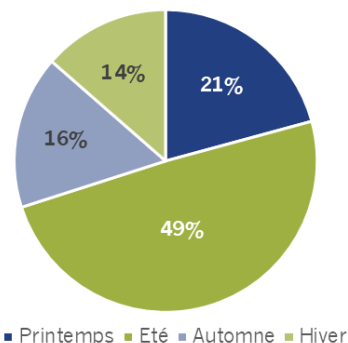
Répartition mensuelle des passages 2019 et 2020

(À échantillon comparable, base 26 compteurs – Grand-Est)



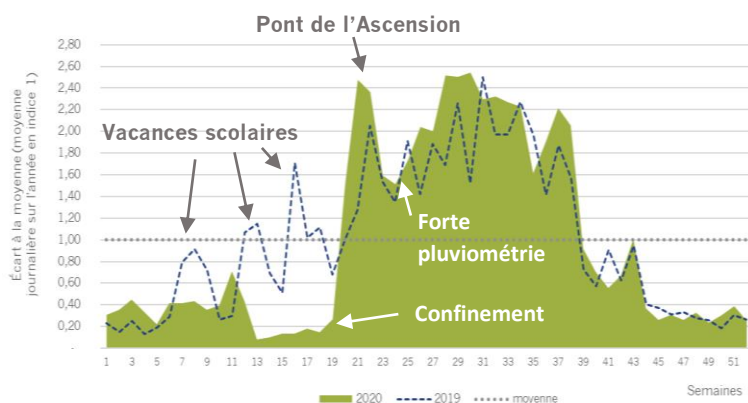
Répartition des passages 2020 par saison

(Base 40 compteurs – Grand-Est)



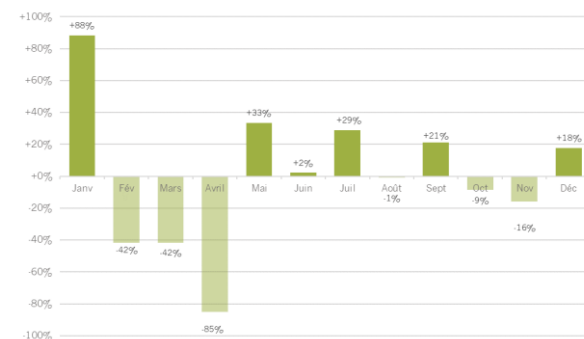
Comparaison de la fréquentation journalière en 2019 et 2020

(À échantillon comparable, base 26 compteurs – Grand-Est)



Évolution du nombre de passages mensuels par rapport à 2019

(À échantillon comparable, base 26 compteurs – Grand-Est)



2 1 3 Palmarès des compteurs par type de milieu

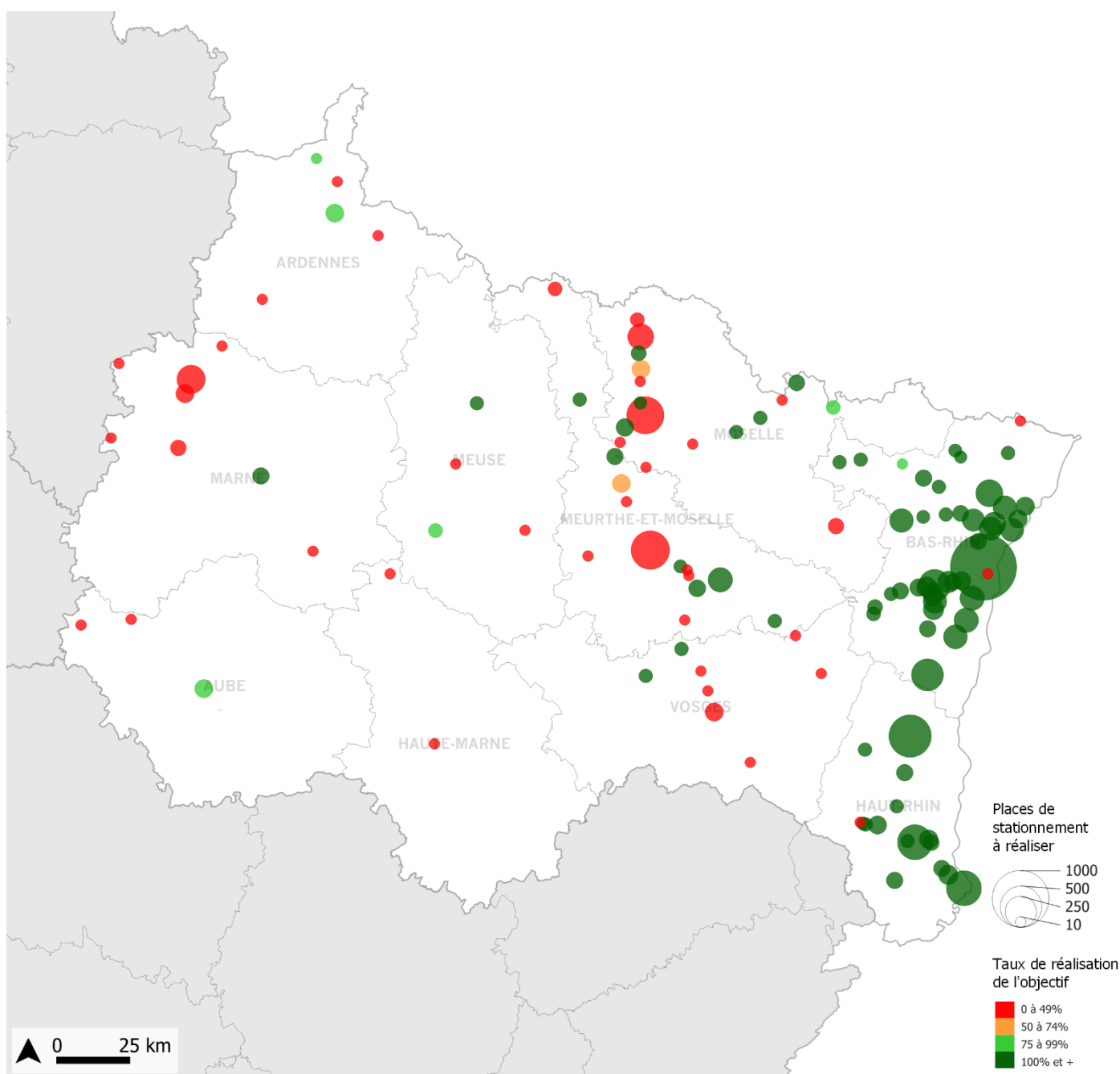
Milieu	Propriétaire	Compteurs	Nb moyen de passages journaliers 2020
Sites urbains	Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg (Piste Jean Robic)	2 542
	Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg (Rue Edmond Michelet)	2 453
	Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg (Route d'Oberhausbergen - SDIS)	1 775
Sites périurbains	Collectivité Européenne d'Alsace	Wolxheim	437
	CD 54	Laneuveville-devant-Nancy	361
	Collectivité Européenne d'Alsace	Erstein	279
Sites ruraux	CD 88	Dommartin-lès-Remiremont	244
	ART Grand-Est	Giffaumont-Champaubert (Lac du Der)	178
	Collectivité Européenne d'Alsace	Munchhausen	176

Stationnements vélo sécurisés aux abords des gares

✓ **Bilan 2020 : 6 706 places de stationnement sécurisé déjà déployées, soit 83 % de l'objectif fixé par la LOM**

En région Grand Est, 120 gares sont soumises à l'obligation d'équipement de stationnements sécurisés pour les vélos dans le cadre du décret d'application introduit par la Loi d'orientation des mobilités (LOM). Au total, 8 069 places de stationnement sécurisé devront être déployées dans ces gares régionales avant le 1^{er} janvier 2024. Selon les données du ministère de la Transition écologique et de la SNCF pour l'année 2020, cet objectif serait atteint à environ 83 % en 2020, avec 6 706 places de stationnement déjà mises à disposition aux abords des gares du territoire. Ce cap fixé par la LOM constitue néanmoins un seuil minimum : Vélo & Territoires invite les régions à aller encore plus loin pour être au rendez-vous d'une France à vélo 2030.

Nombre de places de stationnements vélo sécurisés à réaliser et taux de réalisation par gare en 2020



Sources : Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports - SNCF

	Gares soumises à l'obligation d'équipement	Stationnements sécurisés existants en 2020	Stationnements sécurisés à atteindre avant 2024	Taux de réalisation
NATIONAL	1 133	42 488	90 485	47 %
GRAND EST	120	6 706	8 069	83 %
Ardennes	5	52	90	58 %
Aube	3	40	70	57 %
Bas-Rhin	43	4 117	4 138	99 %
Haute-Marne	2	0	20	0 %
Haut-Rhin	16	1 564	1 574	99 %
Marne	8	56	346	16 %
Meurthe-et-Moselle	14	482	784	61 %
Meuse	4	36	58	62 %
Moselle	17	307	853	36 %
Vosges	8	52	136	38 %

À noter :

- 1) Le nombre de places de stationnement sécurisées à atteindre pour chaque territoire correspond aux objectifs minimums fixés par le décret d'application introduit par la LOM, auxquels s'ajoutent les emplacements de stationnement déjà prévus par les collectivités dans leurs différents projets.
- 2) Ne sont recensés dans ces atlas que les stationnements dits « sécurisés », par opposition aux stationnements « libres » (arceaux, lices ou appui vélos). Au sens du décret d'application de la LOM, sont considérés comme sécurisés, les stationnements pour les vélos :
 - Qui comportent des dispositifs fixes permettant de stabiliser et de fixer chaque vélo par le cadre et au moins une roue ;
 - Qui bénéficient d'une surveillance humanisée, d'une vidéo-surveillance ou d'un système de fermeture sécurisée ;
 - Et qui sont situés dans un lieu couvert et éclairé.